



Processus d'élaboration de la stratégie : principaux points des consultations avec les membres et les partenaires

Au cours de la dernière décennie, la Coalition pour les droits humains dans le développement a travaillé avec des membres et des partenaires du monde entier pour faire progresser un développement **fondé sur les droits humains et mené par la communauté**. La pandémie, l'urgence climatique, les inégalités croissantes et d'autres facteurs ont modifié le contexte dans lequel nous opérons. En 2024, pour réfléchir à l'impact de ces changements sur notre travail et définir des objectifs pour les cinq prochaines années, nous nous sommes lancés dans un processus collaboratif d'élaboration de stratégies.

À propos des consultations

- **+80 personnes** ont participé aux consultations (membres, partenaires, intervenants externes).
- **1 enquête en ligne,**
2 groupes de discussion en personne,
5 discussions régionales,
9 bilatérale.
- **4 langues** : Espagnol, Français, Russe et Anglais.



EN SAVOIR PLUS ➞

Dans ce **document** de 30 pages, vous trouverez un résumé des consultations, qui comprend : les principales priorités et les moyens d'avancer ; les principales tendances ; et une réflexion sur les principales forces et faiblesses de la Coalition. Dans cette **infographie**, nous nous concentrons sur les principales priorités qui ont émergé au cours du processus de consultation mondiale.

Quoi?

Dans l'ensemble, au cours des consultations, nos membres et partenaires ont indiqué que nous devrions continuer à remettre en question le modèle de développement dominant et à plaider en faveur d'une approche fondée sur les droits humains et menée par la communauté. Certaines priorités thématiques clés comprennent :

Développement mené par la communauté : critiquer le modèle extractiviste actuel ; positionner les communautés locales comme des acteurs clés ; partager des exemples réussis de développement mené par la communauté.

Justice climatique et transition énergétique juste : façonner un récit intersectionnel qui comble le fossé entre le discours sur les droits humains et celui sur les droits environnementaux ; plaider en faveur d'une approche fondée sur les droits humains dans la transition énergétique juste ; dénoncer les fausses solutions.

Défenseurs-ses des droits humains et espace civique : soutien sécuritaire et solidarité aux défenseurs-ses ; faire pression sur les institutions de financement du développement (IFD) et leurs mécanismes de responsabilisation pour prévenir et lutter contre les représailles et les restrictions à l'espace civique ; plaider en faveur de politiques plus fortes.

Diligence raisonnable en matière de droits humains : améliorer les politiques et pratiques de diligence raisonnable ; exiger des processus d'engagement significatifs dirigés par les parties prenantes ; mettre davantage l'accent sur les mesures préventives.

Responsabilité : renforcer le travail autour de la responsabilisation et de l'accès aux recours ; demander des comptes aux banques de développement (notamment en déposant des plaintes).

Qui ?

Selon certains membres et partenaires, la Coalition devrait élargir le champ de son plaidoyer au-delà des IFD. Ils soulignent toutefois qu'il serait important d'évaluer au préalable les avantages et les inconvénients d'un élargissement du champ de notre travail, en reconnaissant l'importance de maintenir une approche plus ciblée.

Banques de développement : continuer à inciter les IFD à adopter une approche fondée sur les droits humains ; exploiter leur crainte d'une atteinte à leur réputation ; participer à des examens des politiques ; développer les connaissances sur les IFD.

Gouvernements : renforcer le plaidoyer au niveau national, en engageant les gouvernements en tant qu'actionnaires des IFD.

Utilisation du droit, des politiques et du contentieux : utiliser de manière plus stratégique la législation/réglementation existante et émergente sur des thèmes pertinents ; explorer l'utilisation des processus contentieux.

Mieux s'engager dans les **espaces politiques et intergouvernementaux de haut niveau** (par exemple : les mécanismes des Nations Unies, les COP sur le climat et la biodiversité, le G20 et les mécanismes régionaux).

Secteur privé : s'attaquer aux acteurs privés et aux problématiques de la chaîne d'approvisionnement, en ciblant également les acteurs tels que les fonds de pension, les fonds souverains, les compagnies d'assurance, etc.

Comment?

Nos membres et partenaires apprécient l'approche communautaire et les processus décisionnels collectifs de la Coalition. Ci-dessous, nous récapitulons quelques suggestions sur la manière d'aller de l'avant et les approches que nous devrions renforcer.

Relation avec les membres et les partenaires : la Coalition ne doit pas être perçue comme « remplaçant » ses membres, mais plutôt discuter des questions de pouvoir, de privilège et d'équité pour comprendre comment mieux servir leurs intérêts ; être adaptable ; maintenir l'engagement des membres et des partenaires.

Liens et facilitation de l'apprentissage collectif : faciliter les espaces pour construire et renforcer les liens/échanges ; créer un alignement ; mener des actions de sensibilisation ciblées pour élargir notre réseau.

Approche communautaire : accroître la sensibilisation et la mobilisation des communautés locales et des mouvements populaires, en accordant une attention particulière aux peuples autochtones ; continuer à soutenir les communautés locales ; amplifier leurs voix ; reconnaître leurs connaissances.

Inclusivité et intersectionnalité : améliorer l'inclusivité ; approfondir notre analyse intersectionnelle et adopter une perspective féministe ; identifier et recruter activement des dirigeants du Sud global.

Communications, plaidoyer et campagnes : consolider un récit mené par les pays du Sud ; éviter le jargon ; accroître la visibilité ; travailler avec les médias ; produire davantage de matériel de recherche et d'éducation ; faire progresser nos efforts collectifs de campagne et de plaidoyer.

Durabilité financière : explorer les opportunités croissantes de financement autour de questions spécifiques ; aider à faciliter une relation directe entre les bailleurs de fonds et les communautés ou membres touchés.

Liens utiles

- [À propos de la Coalition](#)
- [Notre histoire et nos étapes clés](#)
- [Notre structure et organigramme](#)
- [Nos réalisations collectives](#)
- [Résumé des résultats des consultations](#)